

## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



## FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

а	b	(	:	(	d			f	Rév n°			
В	1	0	1	S	F	0	3	1	7	3	E	-

- a) Construction en série : B autres cas : A
- b) Monoplace : 1 Biplace : 2 c) Paramoteur : 01 Pendulaire : 02 Multiaxe : 03 Autogire : 04 Aérostat : 05 ULM à motorisation auxiliaire : 1A 2A 3A Hélicoptère : 06
- d) Code de l'autorité aéronautique
- e) Numéro d'ordre
- f) Utilisation : Loisir : L Activité particulière : T Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	GIN CARVE 22
Constructeur	GIN GLIDERS INC.
	2318-32, Baegok-daero, Mohyeon-myeon, Cheoin-Gu, Yongin-city, Gyeonggi-Do 449-851 KOREA

## **DESCRIPTION DE L'ULM**

Activités particulières prév	n/a									
Options prévues		n/a								
Masse minimale		Masse maxima		Voilure						
Wasse minimale		Wasse Maximale		Fabricant	Modèle/Réfé		rence			
85 kg 130 kg				Gin Gliders	Carve 22					
Référence manuel d'utilisation				Référence manuel d'entretier	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage				
Carve_Manual_FR_1.0				Carve_Manual_FR_1.0	22 m²	578 daN				
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP				KW						

Pour le Ministre charge de l'Aviation Civile nt etabli le :19 Juillet/2017 Benoît PINON

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné...., certifie que l'ULM, ....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à			
	signature et cachet de l'entre		

Chef du pôle navigabilité.